



Mairie de Houpeville

Nombre de Conseillers :

En exercice : 18
Présents : 15
Pouvoirs : 02
Excusés : 03
Absents : 00
Votes : 17

Date de convocation : 25 mars 2025



L'an deux mil vingt-quatre, le 3 avril 2025, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par courrier en date du 25 mars 2025, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame BOURGET Monique, Maire.

Étaient présents : RIVALAN Emmanuel - DELTOUR Edmond - LATZ Odile - VAUCHEL Philippe - DESCHAMPS Véronique - NICQ Alain - DUBOIS Rose-Marie - BELLEDAME Stéphane - ELIOT James - NEE Françoise - LECOURTOIS Christelle - DOS SANTOS Eugénie - TIBERGHIE Damien - CHANAL Jannick.

Étaient absents excusés : FALCONI Xavier (pouvoir donné à Monique BOURGET) - BOUCHER Angélique (pouvoir donné à RIVALAN Emmanuel), HEILMER DE TOLEDO Judith.

Étaient absents non excusés : -

Secrétaire de séance : NICQ Alain

DÉLIBÉRATION N°3/2025

Conseil Municipal du 3 avril 2025

OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024

03-04-2025/03

Rapporteur : M. Edmond DELTOUR, Adjoint en charge des travaux, des finances et du budget

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu la délibération n°01/2025, en date du 3 avril 2025, portant adoption du compte de gestion 2024,
Vu la délibération n°02/2025, en date du 3 avril 2025, portant adoption du compte administratif 2024,

Considérant que conformément à l'instruction M57, l'assemblée délibérante doit procéder à l'arrêt et à l'affectation définitive des résultats 2024 à la suite de l'adoption du compte administratif ;

Chers(res) collègues,

Considérant que les résultats comptables de l'exercice 2024 s'établissent comme suit :

MONTANTS EN €

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	1 192 158,66
Résultat d'investissement antérieur reporté	82 896,54

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2024

Résultat de l'exercice	147 422,33
Résultat antérieur	82 896,54
Solde d'exécution cumulé (001)	230 318,87

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses	182 325,26
Recettes	24 790,40
Solde des restes à réaliser	-157 534,86

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	230 318,87
Rappel du solde des restes à réaliser	-157 534,86
<i>Excédent de financement de l'investissement</i>	<i>72 784,01</i>

Résultat de fonctionnement à affecter
--

Résultat de l'exercice	365 055,50
Résultat antérieur	1 192 158,66
Total à affecter	1 557 214,16

Ce résultat de clôture est repris au budget primitif 2025 au compte 001.

Considérant qu'il convient d'affecter une partie du résultat de clôture de fonctionnement au financement de la section d'investissement pour 2025 ;

Considérant l'avis rendu par la Commission Finances en date du 8 mars 2025.

Après avoir entendu l'exposé de M. Edmond DELTOUR, Adjoint au Maire, en charge des Finances, et sur proposition de Madame le Maire,

Au vu de ces éléments, je vous propose de reprendre ces montants au niveau du Budget Primitif 2025 de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent de la section d'investissement : 72 784,01 € au compte R001
- Affectation de l'excédent de la section de fonctionnement : 1 557 214,16 € au compte R002

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE D'ADOPTER, À L'UNANIMITÉ, LA DÉLIBÉRATION :

- Validant l'affectation comme indiqué ci-dessus.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0



Le Maire

Monique BOURGET